

Réf: Dossier 343649

Avis de constitution

SOCIETE « AMKO COMPAGNIE »

Siège ABIDJAN-COCODY ANGRE AU TERMINUS DES
BUS 81-82, NON LOIN DE DIAMON BANK, Lot 1, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMKO COMPAGNIE »

Objet :

- Électricité BT, MT, HT,
- Bâtiments,
- Génie civil,
- Fournitures d'équipements ;
- VRD ;
- Intermédiation d'affaires ;
- Télécommunication ;
- Services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-COCODY ANGRE AU TERMINUS DES

BUS 81-82, NON LOIN DE DIAMON BANK, Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) M KOUASSI YAO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07812 du 03/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58620/GTCA/RC/2024 du 03/10/2024

